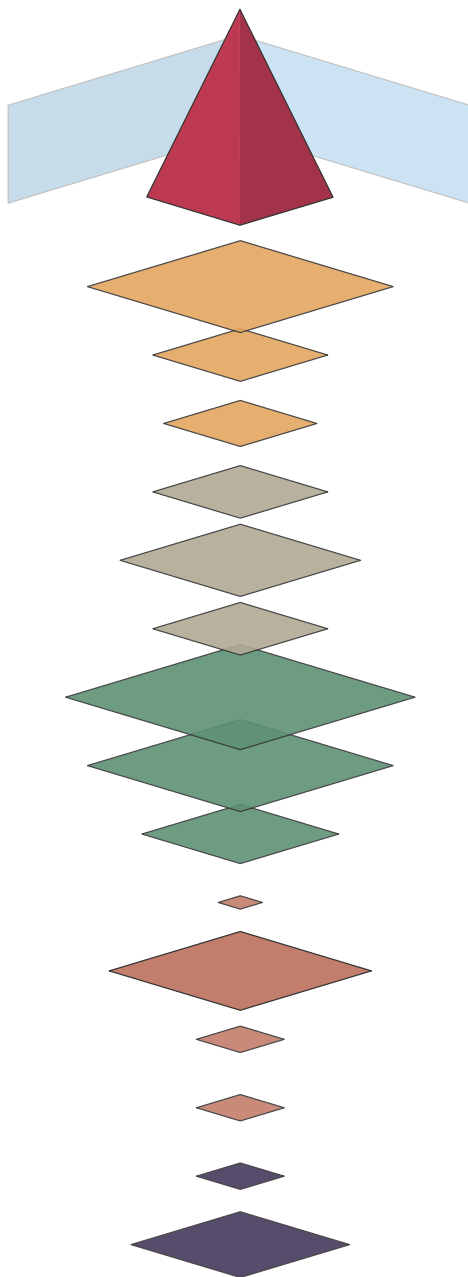


 **CONGO**

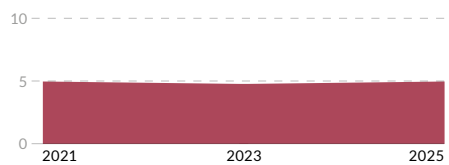


 **5.03** $\nearrow 0.25$
SCORE DE CRIMINALITÉ

99^e sur 193 pays $\nearrow 15$

32^e sur 54 pays africains $\nearrow 3$

6^e sur 11 pays d'Afrique centrale $\nearrow 2$



 **MARCHÉS CRIMINELS** **4.37** $\searrow 0.10$

TRAITE DES PERSONNES **7.00** $\nearrow 0.50$

TRAFIC D' ÊTRES HUMAINS **4.00** $\searrow 0.50$

RACKET D' EXTORSION ET
CHANTAGE À LA PROTECTION **3.50** $\nearrow 0.50$

TRAFIC D' ARMES **4.00** $\searrow 1.00$

COMMERCE DE PRODUITS DE CONTREFAÇON **5.50** 0.00

COMMERCE ILLICITE DE BIENS
DE CONSOMMATION SOUMIS À ACCISE **4.00** $\nearrow 1.00$

CRIMINALITÉ LIÉE À LA FLORE **8.00** 0.00

CRIMINALITÉ LIÉE À LA FAUNE **7.00** 0.00

CRIMINALITÉ LIÉE AUX RESSOURCES
NON RENOUVELABLES **4.50** $\nearrow 0.50$

COMMERCE D' HÉROÏNE **1.00** $\searrow 1.00$

COMMERCE DE COCAÏNE **6.00** 0.00

COMMERCE DE CANNABIS **2.00** $\searrow 2.00$

COMMERCE DE DROGUES DE SYNTHÈSE **2.00** 0.00

CRIMINALITÉ CYBERDÉPENDANTE **2.00** $\searrow 0.50$

CRIMINALITÉ FINANCIÈRE **5.00** $\nearrow 1.00$

 **ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ** **5.70** $\nearrow 0.60$

GROUPES DE TYPE MAFIEUX **3.50** $\nearrow 0.50$

RÉSEAUX CRIMINELS **6.50** 0.00

ACTEURS INTÉGRÉS À L' ÉTAT **8.50** $\nearrow 0.50$

ACTEURS ÉTRANGERS **6.00** $\nearrow 1.00$

ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ **4.00** $\nearrow 1.00$



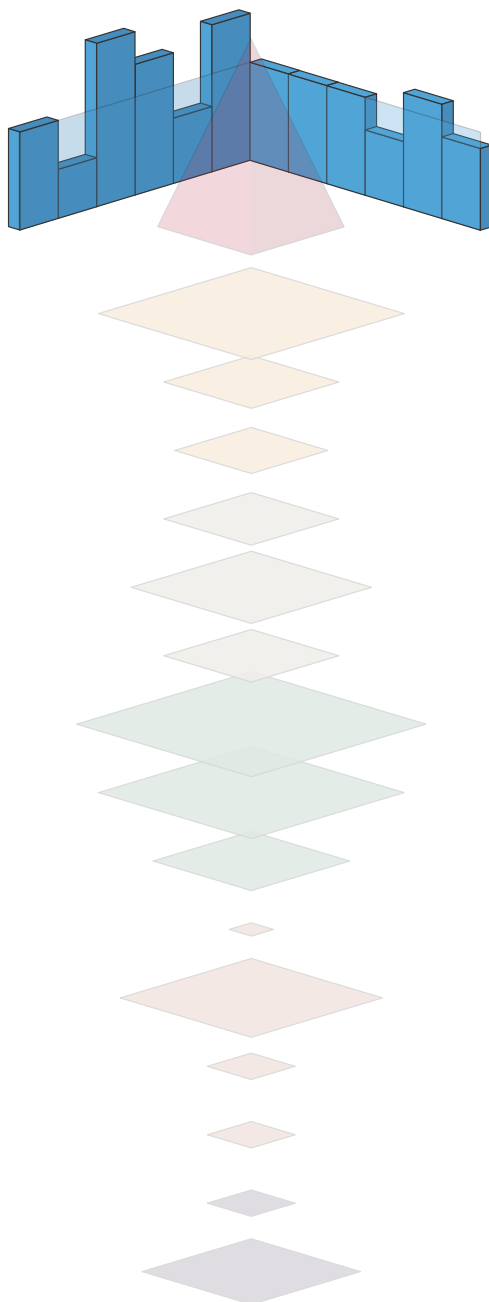
Ce projet a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis



Funded by the European Union

Le programme ENACT est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'Institut d'études de sécurité et INTERPOL, en collaboration avec Global Initiative Against Transnational Organized Crime.

 **CONGO**



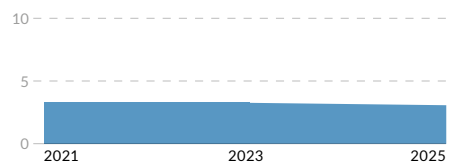
3.08 ↘0.17

SCORE DE RÉSILIENCE

163^e sur 193 pays ↘4

37^e sur 54 pays africains ↘2

6^e sur 11 pays d'Afrique centrale ↘2



LEADERSHIP POLITIQUE ET GOUVERNANCE	3.00	0.00
TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ DES GOUVERNEMENTS	1.50	↘0.50
COOPÉRATION INTERNATIONALE	5.00	0.00
POLITIQUES ET LÉGISLATIONS NATIONALES	4.00	↘1.00
SYSTÈME JUDICIAIRE ET DÉTENTION	2.00	0.00
FORCES DE L' ORDRE	4.50	0.00
INTÉGRITÉ TERRITORIALE	3.00	0.00
LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D' ARGENT	3.00	0.00
CAPACITÉ DE RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE	3.00	0.00
SOUTIEN AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS	2.00	0.00
PRÉVENTION	3.50	↘0.50
ACTEURS NON ÉTATIQUES	2.50	0.00



Ce projet a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis



Le programme ENACT est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'Institut d'études de sécurité et INTERPOL, en collaboration avec Global Initiative Against Transnational Organized Crime.

CRIMINALITÉ

MARCHÉS CRIMINELS

PERSONNES

La République du Congo est une destination importante pour la traite des personnes, notamment à des fins de travail forcé dans des secteurs tels que l'agriculture, la pêche et la vente sur les marchés, ainsi que pour la prostitution forcée. La traite touche des victimes nationales et étrangères, principalement originaires de la République démocratique du Congo (RDC), du Bénin et du Gabon, les enfants étant exploités dans le cadre du travail domestique. Des cas de traite interne ont été observés, impliquant le recrutement dans des régions reculées de personnes vulnérables, en particulier issues de groupes autochtones, pour travailler dans les villes. Le travail du sexe est très répandu et les victimes de la traite des personnes sont souvent exploitées sexuellement. Des réseaux criminels peu structurés et certains acteurs du secteur privé sont impliqués dans le marché de la traite, tandis que la corruption au sein du gouvernement aggrave la situation. Des agences de recrutement frauduleuses dans les pays voisins recrutent des victimes à des fins d'exploitation au Congo, tandis que des entreprises étrangères et locales exploitent les victimes dans le travail domestique, la vente sur les marchés et le secteur de la pêche.

En tant que point de transit pour les migrants, le Congo accueille un nombre important de réfugiés et de demandeurs d'asile, principalement originaires des pays voisins. De petites organisations criminelles sont impliquées dans le trafic d'êtres humains, mais des perturbations récentes, telles que la suspension de la délivrance de visas par plusieurs ambassades, ont freiné certaines activités illicites liées à des agents corrompus et à de petits gangs. Le trafic d'êtres humains du Congo vers la Chine a été observé en 2024, entraînant un renforcement des contrôles aux frontières. Malgré ces enjeux, le marché du trafic d'êtres humains reste relativement restreint, et la plupart des réfugiés arrivent sans l'assistance de réseaux professionnels de passeurs, ce qui limite l'ampleur de ce marché criminel.

Bien qu'aucun nouveau cas d'extorsion ou d'enlèvement contre rançon n'ait été signalé ces dernières années, les frontières poreuses entre la RCA et le Congo ont historiquement facilité les activités des gangs criminels et des milices impliqués dans ce type de pratiques. Des gangs locaux, tels que les Bébés Noirs, sont devenus plus actifs dans le domaine de l'extorsion et du racket, rendant difficile la distinction entre les agents de l'État et les groupes criminels. Les gangs urbains de Brazzaville et de Pointe-Noire sont impliqués dans des actes d'extorsion, de vol et d'enlèvement contre rançon.

COMMERCE

Le marché du trafic d'armes est limité, seuls subsistant de petites caches d'armes illégales datant de la fin de la guerre civile dans les années 1990. Le trafic d'armes est lié au braconnage, en particulier par des braconniers armés provenant de pays voisins tels que le Cameroun, la RCA et la RDC, qui s'attaquent à la faune sauvage et attaquent parfois les gardes forestiers.

Le marché des produits de contrefaçon est stable, avec une prédominance des produits de luxe, des denrées alimentaires et, de plus en plus, des médicaments, en particulier depuis la pandémie de Covid-19. La présence d'équipements électroniques de contrefaçon est en hausse. Le Congo est confronté à des défis liés au commerce illicite de biens de consommation soumis à accise, en particulier l'alcool et le tabac, phénomène alimenté par la porosité des frontières, les difficultés économiques et les capacités limitées des forces de l'ordre. Des réseaux de contrebande, facilités par la corruption, contrôlent les circuits de distribution, en particulier dans les zones urbaines, et les marchandises sont principalement introduites en contrebande depuis la RDC et le Gabon.

ENVIRONNEMENT

La criminalité liée à la flore a un impact environnemental considérable. Même si l'exploitation forestière illégale représente une part moins importante de la déforestation que le changement d'affectation des terres, elle reste très répandue, en particulier dans les parcs nationaux protégés. Parmi les zones les plus touchées figurent la forêt de Sangha, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, et la forêt Tri-national Dja-Odzala-Minkébé. L'exploitation forestière illégale est principalement le fait d'entreprises chinoises, et les exportations de bois, notamment d'essences telles que le teck, le séquoia et l'acajou, sont majoritairement destinées à la Chine. Le Congo joue également un rôle important dans le trafic d'espèces sauvages, en particulier d'oiseaux exotiques, de pangolins, de singes et d'ivoire, dont les principales destinations sont la Chine et l'Europe. Les populations locales chassent également des espèces protégées pour leur viande de brousse. La corruption au sein du gouvernement entrave l'application des réglementations, car les fonctionnaires sont souvent impliqués dans ce commerce. La pêche illégale, non déclarée et non réglementée, ciblant notamment les requins, s'est intensifiée au cours de la période considérée, et les navires étrangers contribuent à la dégradation de l'écosystème marin.

La criminalité liée aux ressources non renouvelables est modérément implantée, et l'exploitation minière illégale est un problème notable. Des entreprises étrangères, en particulier chinoises, ont été impliquées dans l'exploitation aurifère non réglementée, notamment dans la forêt de Sangha.

Ces activités violeraient les normes environnementales, entraînant la déforestation accrue et la contamination au mercure des sources d'eau. Les profits sont principalement générés par la demande étrangère. La corruption dans le secteur pétrolier, notamment la mauvaise gestion des recettes et les montages financiers illicites, aggrave les pertes financières. Étant donné que le pétrole représente plus de la moitié des exportations du pays, l'impact de ces flux financiers illicites est considérable. Le marché de la criminalité liée aux ressources non renouvelables est étroitement lié à celui de la criminalité liée à la flore, en particulier l'exploitation forestière illégale, et les zones touchées par ces marchés se recoupent largement.

DROGUES

Il n'existe aucune preuve d'une production ou d'un trafic important d'héroïne au Congo. Le pays est devenu un point de transit secondaire pour la cocaïne sud-américaine à destination de l'Europe. Les saisies de cocaïne ont augmenté ces dernières années. La drogue arrive principalement par le port de Pointe-Noire, dissimulée dans des conteneurs, et le trafic est souvent facilité par des sociétés locales d'import-export. Des problèmes importants de corruption au sein des forces de l'ordre ont été signalés, et des agents auraient permis à des trafiquants d'échapper à la justice, ce qui complique les efforts visant à endiguer ce commerce. La culture du cannabis est répandue dans les régions du Pool, des Plateaux et de la Likouala, et en particulier le long du fleuve Congo et à proximité de la frontière avec la RDC. Toutefois, rien n'indique l'existence d'une activité criminelle organisée significative liée au commerce de cannabis. La majeure partie du cannabis produit est consommée localement, sans exportations notables ni opérations de trafic observées. Le Congo n'est pas considéré comme un grand producteur ou un pays de transit pour les drogues de synthèse, et la présence de ces substances y demeure limitée. La popularité des médicaments à base de tramadol, en particulier au Gabon et en RDC voisins, a rendu le Congo vulnérable aux activités illicites connexes. Des rapports ponctuels indiquent que le tramadol est disponible dans le pays et que des groupes criminels locaux sont impliqués dans son commerce.

CRIMINALITÉ CYBERDÉPENDANTE

Malgré un faible taux de pénétration d'internet et un approvisionnement d'électricité irrégulier, la criminalité cyberdépendante est présente au Congo. Le nombre croissant d'utilisateurs de téléphones portables augmente le risque de cybercriminalité dans un contexte de supervision limitée. Cependant, les éléments attestant d'une implication du crime organisé dans ce type d'activité restent limités, et le gouvernement commence à renforcer ses capacités en matière de cybersécurité.

CRIMINALITÉ FINANCIÈRE

Le Congo dispose d'un marché significatif pour la criminalité financière malgré un faible taux de bancarisation. Dans une économie principalement basée sur les transactions en espèces, les récentes tentatives d'introduction de systèmes de paiement électronique ont facilité l'inclusion financière tout en entraînant une augmentation des fraudes financières ciblant les citoyens. Les fraudes liées au mobile money et aux services bancaires sont de plus en plus courantes, allant des virements frauduleux au détournement des recettes issues des réseaux mobiles. À des niveaux plus modestes, les escroqueries financières sont répandues, notamment le détournement de dépôts par des dirigeants de sociétés de microfinance. Des acteurs intégrés à l'État sont impliqués dans ce marché, et des cas documentés de détournement de revenus pétroliers par l'élite au pouvoir, souvent en collusion avec des entreprises étrangères, ont été recensés. L'absence de rapports exhaustifs sur ces incidents rend difficile une compréhension complète de l'ampleur et des dynamiques de la criminalité financière.

ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ

Le Congo est confronté à une recrudescence des activités des gangs de jeunes, notamment ceux des Bébés Noirs, qui opèrent principalement dans les quartiers défavorisés de Brazzaville et de Pointe-Noire. Ces gangs sont impliqués dans des crimes violents tels que des vols, des extorsions, des enlèvements et du trafic de drogue à petite échelle. Ils s'affrontent fréquemment avec des groupes rivaux dans les zones urbaines ainsi qu'au sein de prisons et les commissariats de police. Si certains gangs ont des figures de leadership identifiables, ils manquent généralement de structures formelles ou d'objectifs clairs. Les efforts des forces de l'ordre ont notamment conduit à l'arrestation de chefs de gangs, et les lynchages publics de membres présumés sont devenus une tendance préoccupante. Le gouvernement est soumis à une pression croissante pour répondre à l'impact grandissant des gangs sur la sécurité publique.

Des réseaux criminels plus informels sont également actifs dans le domaine de la criminalité financière, la criminalité liée à la faune sauvage et le trafic d'êtres humains, souvent avec un recours à une violence de faible intensité. Ces groupes entretiennent des liens transnationaux, et ceux impliqués dans la criminalité liée à la faune sont connectés à des acteurs internationaux, notamment dans les centres financiers européens et asiatiques. Les réseaux de traite des personnes opèrent davantage à l'échelle locale, de nombreuses victimes étrangères entrent dans le pays de manière indépendante ou à la suite de fausses offres d'emploi, ce qui réduit la nécessité d'une coordination internationale étendue. Les opérations de trafic d'êtres humains utilisant le pays comme voie de transit vers l'Europe s'appuient toutefois sur des connexions internationales plus larges.

La corruption est très répandue et les acteurs étatiques sont impliqués dans le trafic de drogue, la criminalité liée à la faune sauvage et la criminalité financière. Des agents publics, notamment des policiers, ont été mis en cause dans des activités de gangs et dans la disparition de cocaïne saisie. Des agents corrompus au sein de l'administration fiscale et des services forestiers facilitent les crimes financiers et le commerce illicite d'espèces sauvages, alertant parfois les trafiquants des opérations de contrôle. De hauts fonctionnaires, y compris des élites politiques et militaires, se livrent à des crimes financiers, blanchissant les profits des industries extractives par le biais de comptes offshore. Des personnalités politiques de haut rang ont également été associées à des enquêtes internationales pour le blanchiment d'argent, et leurs avoirs ainsi que des transactions font l'objet d'une surveillance étroite dans de nombreuses juridictions.

Les acteurs de la criminalité étrangers opèrent en petits groupes, se livrant principalement au trafic de drogue, à la criminalité financière et à l'extraction illégale de ressources. Des entreprises étrangères du secteur extractif, notamment chinoises, ont été impliquées dans l'exploitation forestière et minière illégale, causant des dommages environnementaux tout en évitant l'imposition fiscale. La corruption dans l'industrie pétrolière a donné lieu à des enquêtes internationales

impliquant des entreprises étrangères et des élites politiques. Des hommes d'affaires français et libanais ont été associés à des infractions financières, et des gangs de pirates nigériens ont mené des attaques dans les eaux congolaises. Des organisations brésiliennes dominent le commerce de cocaïne, utilisant le pays comme point de transit vers l'Europe, mais leur collaboration avec les criminels locaux demeure généralement limitée.

L'implication du secteur privé dans le crime organisé est principalement liée aux crimes financiers dans les industries extractives. Des sociétés pétrolières et forestières étrangères, opérant souvent dans le cadre de coentreprises obligatoires avec des entreprises congolaises, ont été impliquées dans des scandales de corruption impliquant les élites au pouvoir. Ces affaires concernent généralement des faits de corruption, de détournement de fonds et de pots-de-vin plutôt qu'une collusion directe avec des groupes criminels organisés. Des éléments indiquent que des entreprises d'import-export ont joué un rôle dans le trafic de drogue. Toutefois, les informations publiques sur la complicité du secteur privé dans des activités criminelles organisées plus étendues sont limitées. La plupart des controverses portent sur des malversations financières plutôt que sur une collaboration directe avec des réseaux illicites.

RÉSILIENCE

LEADERSHIP ET GOUVERNANCE

Le Congo fonctionne sous un régime électoral autocratique, qui restreint l'opposition politique et limite le financement des campagnes électorales. Les autorités ont été accusées de réprimer la dissidence, notamment en emprisonnant des figures de l'opposition. L'incertitude politique s'accroît alors que Denis Sassou Nguesso, président depuis 1997, envisage un nouveau mandat, tandis que les inquiétudes grandissent quant à sa succession. Les indicateurs de gouvernance reflètent systématiquement une faible efficacité institutionnelle, la corruption et les libertés politiques limitées. Le Congo a engagé des efforts pour lutter contre le crime organisé, en particulier en s'attaquant au commerce de produits médicaux de contrefaçon et à la traite des personnes. Le gouvernement a promu des initiatives environnementales, telles que la création de parcs nationaux et l'organisation de conférences sur la protection de la faune sauvage, bien que certains y voient des stratégies diplomatiques plutôt que de véritables efforts de conservation, et que des inquiétudes persistent quant à leur efficacité.

Le pays fait l'objet de critiques récurrentes pour son manque de transparence et de responsabilité dans la gestion des ressources naturelles, notamment le pétrole, les minerais et le bois. L'attribution des droits d'exploitation demeure

opaque, et des déclarations erronées concernant la dette extérieure ont été révélées lors des négociations sur une aide financière. Malgré les pressions internationales, les initiatives de lutte contre la corruption n'ont pas conduit à des améliorations significatives et des allégations de détournement de recettes publiques persistent. Une autorité de lutte contre la corruption a été mise en place, imposant aux fonctionnaires de déclarer leurs avoirs, et les informations gouvernementales sont de plus en plus accessibles en ligne. Cependant, les contrats de passation de marchés publics ne sont toujours pas divulgués et les efforts en matière de transparence publique ont reculé. Des systèmes de paiement électronique ont été introduits sans pour autant remplacer les transactions en espèces. Dans l'ensemble, la corruption demeure un problème systémique et les indicateurs de gouvernance n'ont guère progressé.

Le Congo participe aux efforts internationaux de lutte contre le crime organisé, mais ne respecte pas toujours les normes mondiales. Plusieurs traités clés ont été signés, notamment la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, mais le pays n'a pas encore ratifié la plupart des accords fondamentaux. Le pays lutte contre la piraterie dans le golfe de Guinée et héberge un centre régional de coordination maritime. Les efforts

de coopération en matière de traite des personnes se sont intensifiés, avec des extraditions régionales et une collaboration avec des agences étrangères. En matière de protection de l'environnement, le Congo joue un rôle de premier plan dans la préservation des forêts et coopère avec des partenaires internationaux pour lutter contre l'exploitation forestière illégale. Il entretient des liens étroits avec la Chine, ce qui influence ses positions diplomatiques. Le pays participe à des initiatives en matière de cybersécurité et tente d'aligner sa législation relative à la propriété intellectuelle liée au commerce sur les cadres régionaux.

Le pays a mis en place un cadre juridique visant à lutter contre la criminalité organisée, en mettant l'accent sur la criminalité liée à la faune sauvage, la traite des personnes et la criminalité cyberdépendante. Les principales législations comprennent des lois sur le trafic d'armes, la protection de la faune, la protection des enfants et les mesures de lutte contre la traite. De récentes réformes juridiques portent sur la cybersécurité, la délinquance juvénile et la gestion forestière. En 2024, le Congo et l'UE ont élargi leur partenariat dans le domaine de la gestion durable des forêts, et le pays a lancé un partenariat avec la Wildlife Conservation Society afin d'investir dans des « unités forestières à haute intégrité », considérant certaines zones d'écosystèmes forestiers comme une classe d'actifs pour soutenir les activités de conservation et d'application de la loi. L'efficacité de ces partenariats reste à déterminer. Dans l'ensemble, toutefois, l'application des règles demeure inégale. Des lacunes persistent dans la législation sur le trafic de drogue et il n'existe pas de cadre juridique opérationnel en matière de droits de propriété intellectuelle. Il n'existe pas de système officiel de suivi et de signalement des saisies de marchandises contrefaites, ce qui affaiblit encore davantage la surveillance réglementaire dans la lutte contre le commerce illicite.

JUSTICE PÉNALE ET SÉCURITÉ

Le système judiciaire congolais est sous-financé, soumis à l'influence du pouvoir exécutif et affecté par la corruption. Il n'existe aucune unité spécialisée dans la lutte contre le crime organisé. Les enquêtes et les poursuites pour traite des personnes et crimes environnementaux sont rares, et les actions judiciaires contre la corruption dans le secteur pétrolier ont principalement lieu à l'étranger. Les acteurs étrangers impliqués dans des crimes liés aux ressources naturelles ne font face à aucune conséquence juridique. Le système pénitentiaire souffre de surpopulation, de financement insuffisant et d'une mauvaise gestion, et les détenus dépendent souvent de leurs familles pour se nourrir. Les violations des droits humains, notamment la torture et la détention arbitraire, persistent, et des signalements font état d'une recrudescence des abus. Malgré des engagements internationaux, les efforts du gouvernement pour mettre fin à ces abus demeurent inégaux et limités.

Les forces de l'ordre sont composées de la police nationale et de la gendarmerie, qui sont confrontées à un sous-financement, à de faibles salaires et à une corruption généralisée. Les efforts visant à améliorer le professionnalisme incluent un financement international pour la formation, mais la confiance du public est mise à mal par des signalements de torture, d'exécutions extrajudiciaires et de corruption. Un changement de direction au sein de la police est intervenu à la suite de préoccupations publiques liées à la violence des gangs. La lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages a été renforcée grâce à des unités spécialisées et à la coopération internationale. Toutefois, les forces de l'ordre au niveau local sont souvent liées à la répression politique. Les forces armées se concentrent sur la sécurité intérieure, mais leur efficacité est compromise par des équipements obsolètes et des conflits internes passés. Les efforts en matière de sécurité maritime visent la piraterie et la pêche illicite.

Dans l'ensemble, le Congo est confronté à des défis importants pour préserver son intégrité territoriale, principalement en raison des barrières géographiques, d'un contrôle frontalier limité et de la corruption, qui rendent ses frontières poreuses aux activités criminelles telles que la contrebande et la criminalité liée à la faune sauvage. Le braconnage, en particulier entre Brazzaville et Kinshasa, alimente le commerce illégal transfrontalier. La centralisation du pouvoir politique et la répression ont permis de contenir la violence politique et les conflits ethniques, tandis que les tensions avec le Rwanda au sujet des délimitations foncières et les relations avec l'Angola au sujet des questions frontalières compliquent davantage la stabilité territoriale. Malgré ces défis, le Congo participe à des initiatives régionales en matière de sécurité, notamment à la lutte contre la piraterie maritime, bien que les capacités d'intervention dans sa zone économique exclusive soient limitées.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Le Congo participe à la lutte contre le blanchiment d'argent en tant que membre du Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale et par le biais de l'Agence nationale d'investigation financière. Bien qu'il ne soit pas répertorié par le Groupe d'action financière pour ses lacunes en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, l'efficacité de ces efforts reste incertaine en raison de l'absence d'évaluations récentes. L'augmentation des activités de blanchiment d'argent est liée aux investissements immobiliers, et des personnalités de premier plan sont impliquées dans des activités financières illicites. La corruption et la fraude, en particulier dans le secteur pétrolier, exacerbent la situation, et des membres de l'élite bénéficieraient de pratiques financières illégales.

Le pays est confronté à une crise économique. Malgré ses efforts visant à réduire sa forte dépendance au pétrole, la croissance reste faible dans les secteurs non pétroliers tels que

l'agriculture et le bois. La viabilité de la dette est préoccupante, même si le pays a enregistré un excédent budgétaire et une croissance modeste du PIB. Des réformes économiques, notamment l'amélioration de l'administration fiscale, ont été soutenues par des organisations internationales telles que le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Si l'environnement des affaires demeure difficile, le Congo explore les solutions fondées sur les cryptomonnaies et la blockchain pour améliorer son économie et sa résilience. La corruption continue de freiner les progrès.

SOCIÉTÉ CIVILE ET PROTECTION SOCIALE

Le gouvernement a déployé des efforts limités pour lutter contre la traite des personnes et seules quelques victimes ont été identifiées au cours de la période considérée. Les organisations internationales assurent l'essentiel de la prise en charge des victimes, tandis que le soutien de l'État est minimal. Il n'existe pas de dépistage systématique et proactif des indicateurs de traite parmi les populations vulnérables, et les services de protection sont rarement mobilisés. Les efforts de prévention contre le crime organisé se concentrent principalement sur la criminalité liée à la faune sauvage, avec le soutien d'organisations internationales de conservation. Bien que des progrès aient été réalisés dans la lutte contre la traite des personnes, notamment à travers des campagnes de sensibilisation du public et des initiatives de coordination, le gouvernement ne dispose pas d'un plan d'action national complet ni d'entités dédiées dans la lutte contre la traite. Un comité interministériel fédéral chargé de coordonner les efforts de prévention contre la traite des personnes ne s'est pas réuni au cours de la période considérée et ne dispose d'aucune agence formellement mandatée pour piloter ses efforts. Il n'existe pas de cadre juridique ou de politiques efficaces pour réglementer les recruteurs de

main-d'œuvre, et les inspections des conditions de travail sont irrégulières. Si certains plans sectoriels comprennent des dispositions relatives à la traite, aucune stratégie nationale de prévention de l'usage de stupéfiants n'est en place. Le gouvernement a fait l'objet de critiques en raison de la faiblesse de l'État de droit, l'inefficacité des mesures de lutte contre la corruption et l'absence de mécanismes de protection des lanceurs d'alerte.

Un plan adopté en 2023 pour prévenir la délinquance juvénile a montré une efficacité limitée.

Les acteurs non étatiques, notamment les organisations de la société civile et les églises, jouent un rôle important dans la lutte contre le crime organisé, en particulier les crimes environnementaux tels que la criminalité liée à la faune. Malgré la répression exercée par les autorités, les organisations de la société civile contribuent au suivi indépendant des activités forestières et à la mise en lumière de faits de corruption. Cependant, l'État apporte un soutien limité à ces initiatives, et la société civile est soumise à des restrictions importantes. La liberté de la presse est restreinte, et l'influence du gouvernement sur les médias alimente une autocensure généralisée. Le pays est également confronté à un manque de libertés politiques, marqué par la répression de l'opposition et des menaces à l'encontre des journalistes. Malgré les restrictions, les communautés locales continuent de s'organiser soutenant l'intégration des réfugiés et favorisant la résilience.

Ce résumé a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis. Les opinions, constatations et conclusions énoncées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du Département d'État des États-Unis.